



Communiqué de presse

Judi 12 juin 2025

## « Mon espace santé » : venez découvrir votre carnet de santé numérique pour bien gérer sa santé !

Le Groupement hospitalier de Territoire du Cantal, en collaboration avec l'Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes et l'Assurance maladie, organise  
une journée d'information à Mon espace santé à destination des usagers

**Le lundi 16 juin 2025 de 10h à 16h**

dans les locaux du Centre Hospitalier de Vichy  
Boulevard Dernière – 03200 VICHY

### « Mon espace santé », un espace personnel pour stocker toutes ses données de santé

Lancé en 2022 par l'Assurance Maladie et le ministère des Solidarités et de la Santé, [Mon espace santé](#) est un service numérique personnel et sécurisé qui permet à chaque usager de conserver ses données de santé et d'échanger avec les professionnels de santé, de manière fluide et confidentielle. Avec [Mon espace santé](#), chaque utilisateur participe activement au suivi de sa santé et est maître de ses données de santé, grâce à quatre fonctionnalités :

- **un dossier médical** : véritable coffre-fort sécurisé, cet espace contiendra les documents nécessaires à son suivi médical (ordonnances, résultats d'analyse de biologie, comptes rendus médicaux, etc). Il est alimenté par les professionnels de santé, laboratoires, cabinets d'imagerie, établissements de santé. Il est possible pour les usagers d'y ajouter des informations personnelles (allergies, antécédents familiaux, etc.)
- **une messagerie sécurisée de santé** pour échanger avec les différents professionnels de santé impliqués dans son parcours de soin.
- **un catalogue d'applications et de services en lien étroit avec la santé et le bien-être** sont référencés chaque année par les pouvoirs publics pour encourager les actions de prévention, d'aide aux soins en facilitant les interconnexions.
- **des fonctions d'agenda** sont aussi proposées pour garder en mémoire des rendez-vous ou faciliter des rappels important pour la santé aux âges clés de la vie.

### « Mon espace santé », un espace sécurisé

**Hautement sécurisées, toutes les données de Mon espace santé sont hébergées en France** et les informations enregistrées sont **préservées par le secret médical** :

- Seuls les professionnels de santé autorisés par la loi et les textes réglementaires peuvent le consulter ;
- L'usager peut lui aussi paramétrer l'accès des professionnels de santé aux données de son compte ;

- L'utilisateur peut savoir dans son historique de son espace santé, qui a consulté, modifié, ou ajouté un document dans son dossier médical.

## « Mon espace santé », 3 ans après son lancement des réussites encourageantes

Trois ans après le début de ce déploiement, l'état des lieux est le suivant en Auvergne Rhône-Alpes :

C'est la fin des dossiers médicaux vides !! En 2025, la transmission de documents (ordonnances, compte-rendu, résultats d'analyses, etc.) s'est considérablement accélérée vers les dossiers médicaux des usagers partagé grâce aux établissements de santé de la région, à la médecine de ville et aux laboratoires de biologie médicale.

### En janvier 2025 :

- 7,6 millions de dossiers médicaux ouverts en région AURA ;
- Plus de 38 millions de documents transmis aux usagers au cours des 12 derniers mois,
- 460 000 DMP ont été alimentés par les patients en 2024,
- Plus de 250 actions menées par l'ARS, le GCS Sara et l'Assurance maladie avec le soutien de 370 ambassadeurs (professionnels de santé, de l'inclusion numérique, associations, usagers)
- 19 500 personnes sensibilisées à Mon espace santé lors d'évènements locaux.

## Une journée Mon espace santé dans notre établissement avec l'Assurance Maladie et l'ARS

Pour accompagner le déploiement de Mon espace santé en Auvergne Rhône-Alpes, l'Assurance maladie et l'ARS mettent en place diverses actions de communication auprès du grand public, des professionnels de santé et des établissements de santé.

La journée thématique Mon espace santé est organisée à l'occasion du tour régional des 13 groupements hospitaliers afin de sensibiliser patients, visiteurs et professionnels de santé. Les premières étapes de ce Tour ont eu lieu en 2023, et se poursuivront jusqu'à octobre 2025.

L'Assurance maladie et l'ARS travaillent aussi en lien avec les collectivités territoriales, acteurs de l'action sociale, structures de médiation sociale ou numérique afin que **Mon espace santé soit accessible à tous les usagers, même les plus éloignés du numérique ou aux personnes protégées.**

Pour incarner des acteurs volontaires et convaincus des bénéfices à agir pour sa santé grâce à Mon espace santé, l'ARS et l'Assurance Maladie coordonnent un **réseau d'ambassadeurs, représentant 370 bénévoles** ayant des profils différents et complémentaires : représentants patients, professionnels de santé, médiateurs en inclusion numérique. Ces ambassadeurs ont pour objectif de sensibiliser les usagers au sein de leurs structures respectives ou sur leur territoire de compétence.

### Aider les patients en difficulté : une solution de proximité existe !

Des structures d'inclusion numérique aident les habitants, et usagers du système de santé à se saisir des outils numériques. Les conseillers numériques de vos communes, et les structures France Service sont des relais efficaces pour accompagner les professionnels de santé dans cette appropriation.

- Aider les usagers dans leur démarche numérique : [France services \(france-services.gouv.fr\)](https://france-services.gouv.fr)
- Animer et sensibiliser les publics aux usages (ateliers) [Conseiller numérique France Services \(conseiller-numerique.gouv.fr\)](https://conseiller-numerique.gouv.fr)

### Contact Presse :

Nathalie Ribaud, responsable communication – [nathalie.ribaud@ch-vichy.fr](mailto:nathalie.ribaud@ch-vichy.fr) – 06 63 01 02 58

ARS Auvergne Rhône-Alpes : service presse - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr) - 04 27 86 55 55